



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

LA CITOYENNETÉ,
ÇA NOUS REGARDE !



**GAGNEZ À NOUS
REJOINDRE**





Parce qu'ensemble, on va plus loin, voici ce que permet une

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION

ÊTRE REPRÉSENTÉ

- La Fédération **vous représente dans certaines instances nationales du handicap** (CNCPH, HAS, CFPSAA...) ou lors de rencontres avec les ministères et des élus...
- La Fédération est votre **porte-voix** : elle amplifie votre parole politique de défense des personnes déficientes visuelles.

COMMUNIQUER

- Bénéficiez de la force de frappe fédérale ! Très présente et identifiée sur les réseaux sociaux, la Fédération **relaie vos communications et vous rend plus visible**, y compris auprès des médias traditionnels implantés dans vos régions

S'INFORMER

- Recevez des **informations ciblées** : webinaires de la Fédération ou de ses partenaires, veille sur l'actualité législative et sectorielle, diffusion d'appels à projets, appels à candidatures, consultations ou questionnaires...
- Recevez le **Bulletin mensuel d'information** sur les activités du siège et des membres. Y contribuer, c'est vous faire connaître et faire réseau !
- Les adhérents des membres actifs qui le souhaitent reçoivent la revue trimestrielle La **Canne Blanche**, dans le format de leur choix (noir grands caractères, braille abrégé, CD audio ou numérique). Les membres sympathisants en reçoivent un exemplaire en noir grands caractères.



Le réseau de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France s'étend sur **tout le territoire français** !

FAIRE ENSEMBLE

- **Rejoignez un réseau riche de sa diversité** : grâce aux rencontres et groupes de travail thématiques, partagez avec d'autres membres vos constats, difficultés, mais aussi bonnes pratiques et solutions. Inspirez-vous des expertises des professionnels, bénévoles, militants et usagers. Sur des sujets que vous maîtrisez moins, trouvez parmi les membres des ressources pour parfaire vos connaissances ou développer votre offre.
- **Contribuez à la construction collaborative d'outils d'appui** : guides, livrets de sensibilisation vers le grand public, les institutionnels, les entreprises privées et publiques, les usagers déficients visuels.
- **Faites remonter vos constats de terrain** et aidez-nous à consolider notre plaidoyer national vers les pouvoirs publics.

RECEVOIR DU SOUTIEN, SE FORMER ET MUTUALISER DES OUTILS

- Accédez à des **tarifs préférentiels pour les formations et manifestations proposées par la Fédération** : faites monter en compétences vos professionnels et bénévoles ! Vous êtes certifié Qualiopi ? Nous pouvons abriter vos formations et les diffuser via notre catalogue.
- **Les équipes du siège et ses partenaires** vous conseillent sur des questions liées à la vie associative : engagement, ressources humaines, communication, formation, accessibilité & usages numérique, nouvelles technologies...
- Accédez à nos nombreux **outils de sensibilisation** autour de la déficience visuelle.
- Nous pouvons vous accompagner **lors de rendez-vous** importants avec vos élus, collectivités, tutelles...
- **Nous remboursons les licences sportives** pour les adhérents de vos associations : ensemble, favorisons la pratique sportive de loisirs ou de compétition !
- Chaque année, la Fédération attribue des **aides financières aux projets de ses membres**.





Fondée en 1917 et reconnue d'utilité publique en 1921, la **Fédération des Aveugles et Amblyopes de France** est structurée autour d'une **gouvernance** composée aux trois-quarts de personnes déficientes visuelles et rassemble plus de quarante **associations membres**, riches de leur diversité et de leurs expertises tant professionnelles que d'usage. Au près de ces associations, la Fédération recueille constats, difficultés, besoins mais aussi pratiques inspirantes et solutions.

Dans un **esprit résolument participatif**, la Fédération a à cœur de **faire travailler ensemble professionnels, bénévoles et usagers déficients visuels** pour produire communication, plaidoyer, formations, outils d'appui pour ses membres et les acteurs institutionnels, publics, privés, ainsi que le grand public.

Rassemblés autour des **valeurs de solidarité, citoyenneté, démocratie, laïcité, désintéressement**, la Fédération et son réseau contribuent à l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes dans tous les domaines de la vie, pour plus d'autonomie et une **citoyenneté** pleine et entière, favorisant ainsi une société plus juste.

Une question ? Contactez : j.bertholon@aveuglesdefrance.org



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE

6, rue Gager Gabillot - 75015 PARIS
Tél. : 01 44 42 91 91

aveuglesdefrance.org

